

Commune de
Séglien

Département du Morbihan

**REEVALUATION DU
PATRIMOINE
ARCHITECTURAL ET
PAYSAGER**

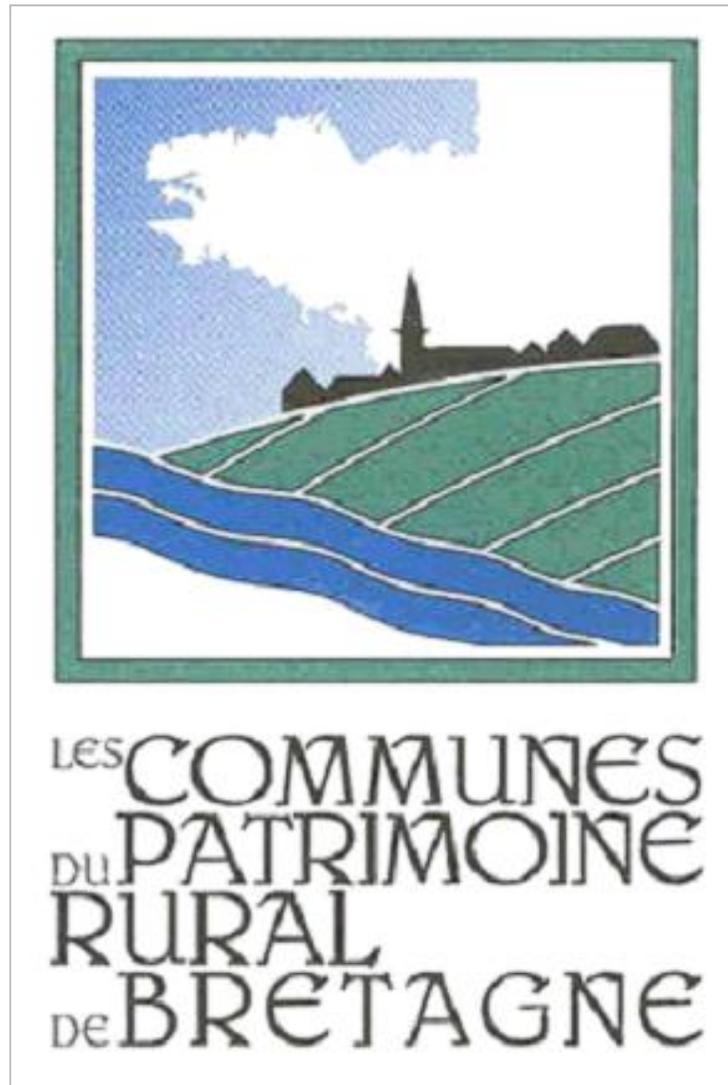
2012



Les communes du Patrimoine
Rural de Bretagne
13 rue Jean Jaurès
cs 36 841
35768 Montgermont

Chargée de l'étude :
Laurence Marquet

Le label



La commune de Séglien a obtenu le label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » en juin 2004.

Le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » tient compte de l'existence d'un patrimoine architectural, paysager, ethnologique et historique permettant de comprendre le pays et ses habitants.

Pour cela ce bâti ancien doit être représentatif de l'habitat d'époques, de fonctions et de techniques différentes, en état d'origine ou proche de cet état, et dont l'évolution n'a pas gommé les particularismes.

Le présent rapport d'étude a pour objet l'analyse du patrimoine architectural et paysager de la commune de Séglien.

Il est établi dans le but d'apprécier et de préserver la qualité de ce patrimoine.

Réévaluation du label

Réévaluation du label

Une journée de réévaluation du patrimoine architectural et paysager a été organisée :

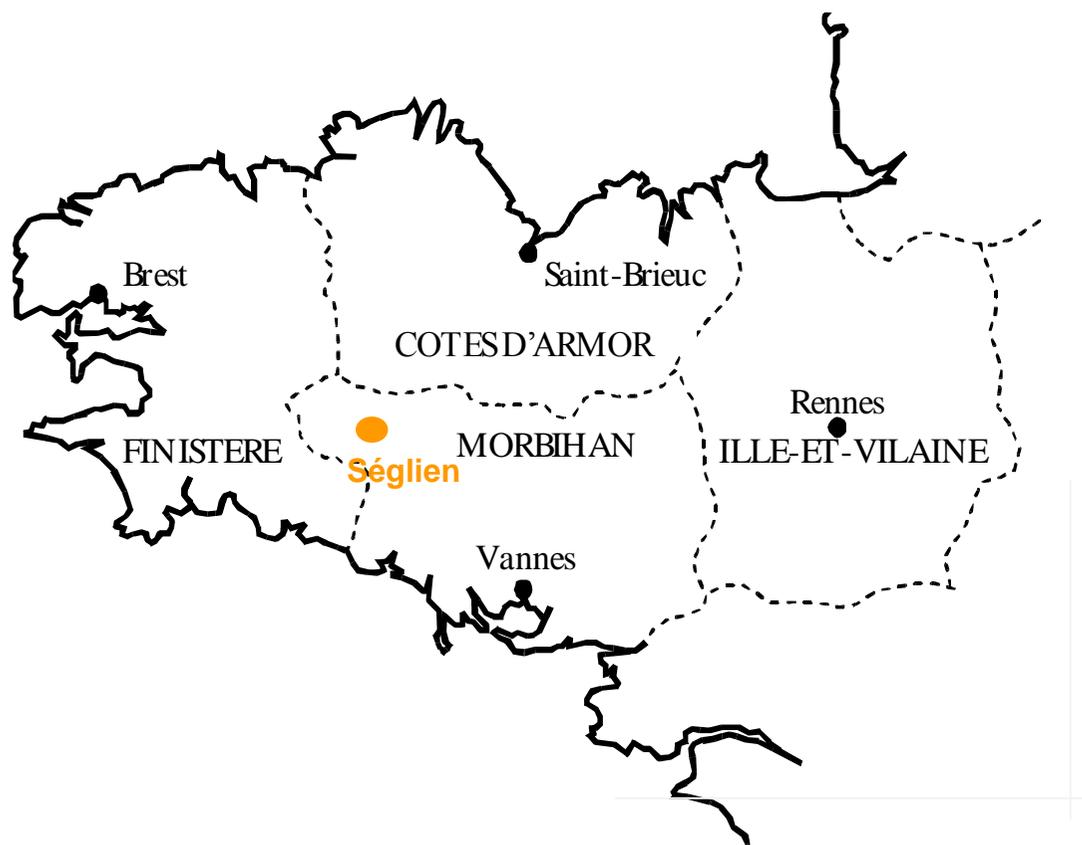
Le 14 août 2012

- En présence de M. Le Rouzic, Maire; Mme Le Gall, adjoint.
- Avec des membres du CTSL : Mme MARQUET (CPRB).

Le 3 octobre 2012, le Comité Technique et Scientifique du Label a émis un avis favorable pour le renouvellement du label. Une attention toute particulière est demandée à la commune sur la sensibilisation de la population à la sauvegarde du bâti. Cet avis a été validé par le Conseil d'Administration de l'association CPRB le 17 novembre 2012.

La commune de Séglien

Localisation



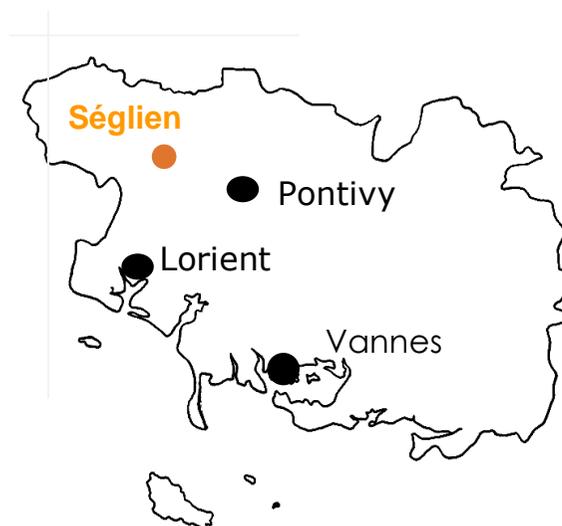
La commune de Séglien a été labellisée « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » en juin 2004.

Elle se situe à l'ouest du département du Morbihan.

Elle appartient au canton de Cléguérec.

La commune appartient à la communauté de communes du Pays de Pontivy.

Elle adhère au Pays touristique de Pontivy.



Caractéristiques

Superficie :

. 3 386 hectares

Population (recensement 1^{er} janvier 2012):

. 743 habitants (dernier recensement)

Activité :

. Agriculture (40 exploitations) ; Artisanat du bâtiment.

Commerce :

. Dans le bourg : Café-épicerie- dépôt de pain ; Epicerie-salon de thé ; Caf-restauration rapide le moulin rouge.

Service :

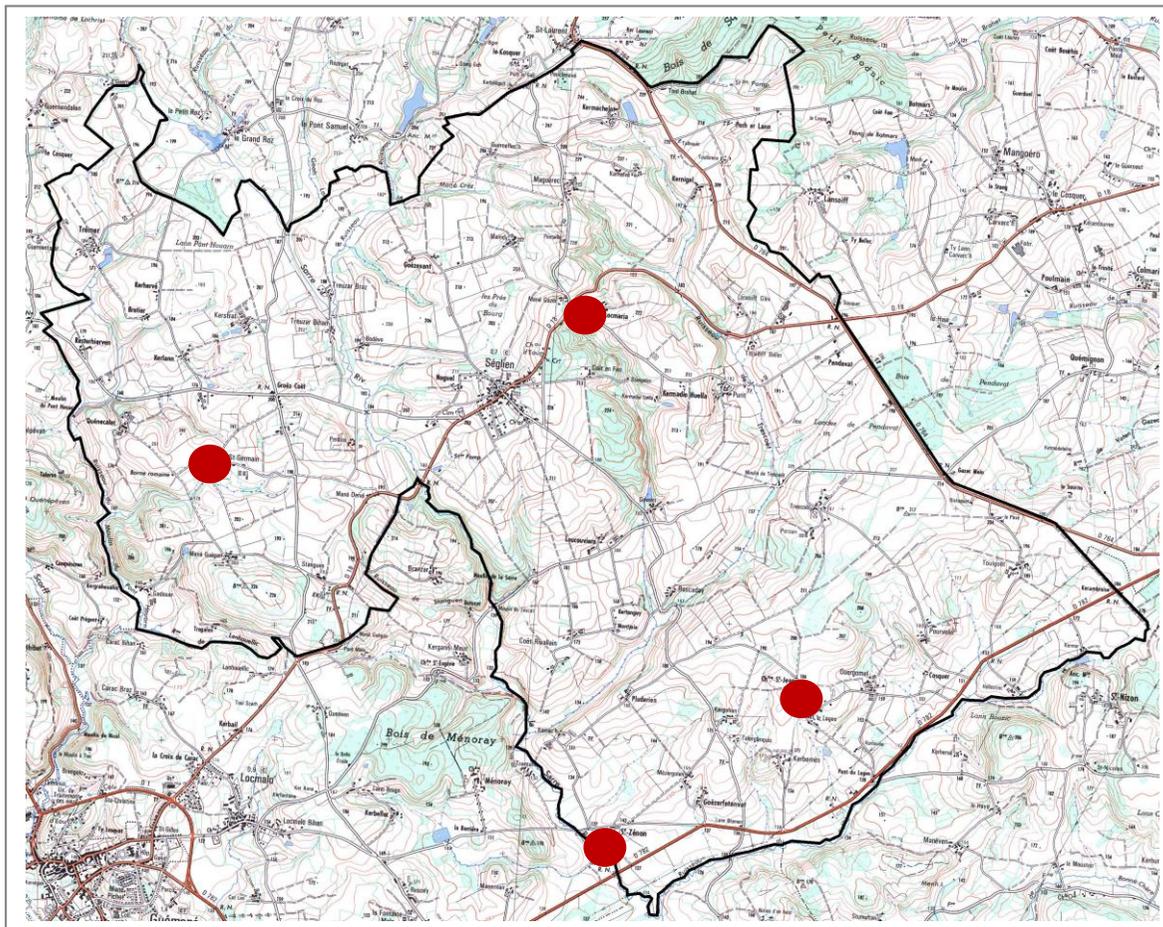
. Ecole primaire publique.

Document d'urbanisme :

. Carte communale.

Monument historique :

. Chapelle Saint Germain : inscrite en 2008 ;
. Chapelle Saint Jean : inscrite en 1935 ;
. Chapelle Locmaria : inscrite en 1927 ;
. Chapelle Saint-Zenon : inscrite en 1929.



— Limites
communales

● Monument
historique

Sauvegarde et
mise en valeur du
patrimoine bâti et paysager

Les actions de sauvegarde



Croix de Saint-Zenon



Chapelle Saint-Germain



Paysage bocager

LE BATI ANCIEN

▫ Règlements d'urbanisme:

- La commune possède une carte communale.
- Un périmètre de protection de 500m sont appliqués autour de :
 - La chapelle Saint Jean ;
 - La chapelle de Locmaria ;
 - La chapelle de Saint Germain ;
 - La croix de Saint Zénon.

▫ Les opérations de restaurations ou d'aménagements publics réalisés ou en projet :

- Deux logements sociaux ont été aménagés derrière la mairie.
- En projet : l'aménagement du bourg.

• LE PAYSAGE

▫ Les actions particulières concernant le paysage :

- La commune a été remembrée en 1962;
- Un aménagement foncier est actuellement en phase de pré-étude ;
- Des actions Breiz Bocage (action communautaire) de plantations de haies bocagères.

Travaux de restauration avec une aide des CPRB

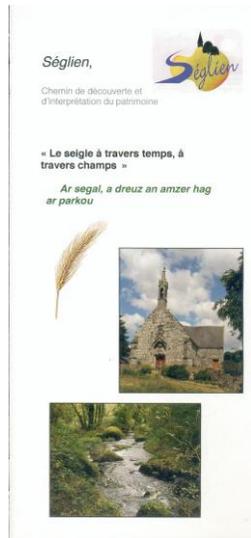
PRIVEES :

Année	Propriétaire	Lieu	Menuiseries
Pas de dossiers déposés			
Travaux non réalisés			

PUBLIQUES :

Année	Travaux
2005	Cantine municipale
2010	Deux circuits de découverte et d'interprétation du patrimoine

Les actions de développement touristique



Livret d'accompagnement du circuit d'interprétation



• Les outils d'information et de promotion

- Deux dépliants des circuits de découverte et d'interprétation du patrimoine ; un livret d'accueil ; des cartes de randonnées ;
- Site internet de la commune ;
- Office du Tourisme de Pontivy ;
- Point I à la mairie.

• Les associations

- Néant.

• Les équipements culturels, lieux d'attraction et animations

▫ Les sites

- Les chapelles et les maisons de caractère ;
- La vallée de la Sarre.

▫ Les animations

- L'Art dans les chapelles, dans la chapelle de Locmaria ;
- Les quatre pardons ;
- Des randonnées guidées.

▫ Les activités

- Deux circuits de découverte et d'interprétation du patrimoine ;
- Des chemins de randonnées ;
- Centre de loisirs privé à Hellestrec avec restauration (location de vélos) ;
- En 2013, ouverture d'une voie verte dans la partie sud est de la commune.

• L'accueil touristique

- Gîte : 1 ;
- Chambres d'hôtes : néant ;
- Camping près du terrain de foot (7-8 emplacements) ;

• Les projets de développement culturel

- Néant

• Les journées du patrimoine de pays et européennes

- Les chapelles sont ouvertes.

Bilan du CTSL
Critères quantitatifs
- Le Bourg de Séglie

Intérêt architectural*



Nord



146 éléments bâtis ont été recensés, 89 sont retenus dans le cadre du label, soit 61 %. La moyenne de la qualité architecturale est de 2,5/5.

Ils sont classés selon leur intérêt architectural :

	Intérêt	Quantité	%
■	Exceptionnel	0	
■	Remarquable	0	
■	Très intéressant	10	
■	Intéressant	39	
■	Moindre intérêt	40	
Total retenus		89	61
■	Non retenus	57	39
Total		146	

* Selon les critères du label

Secteur sud du bourg



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15

Aperçu du bâti



Secteur sud du bourg



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



31



32

Aperçu du bâti

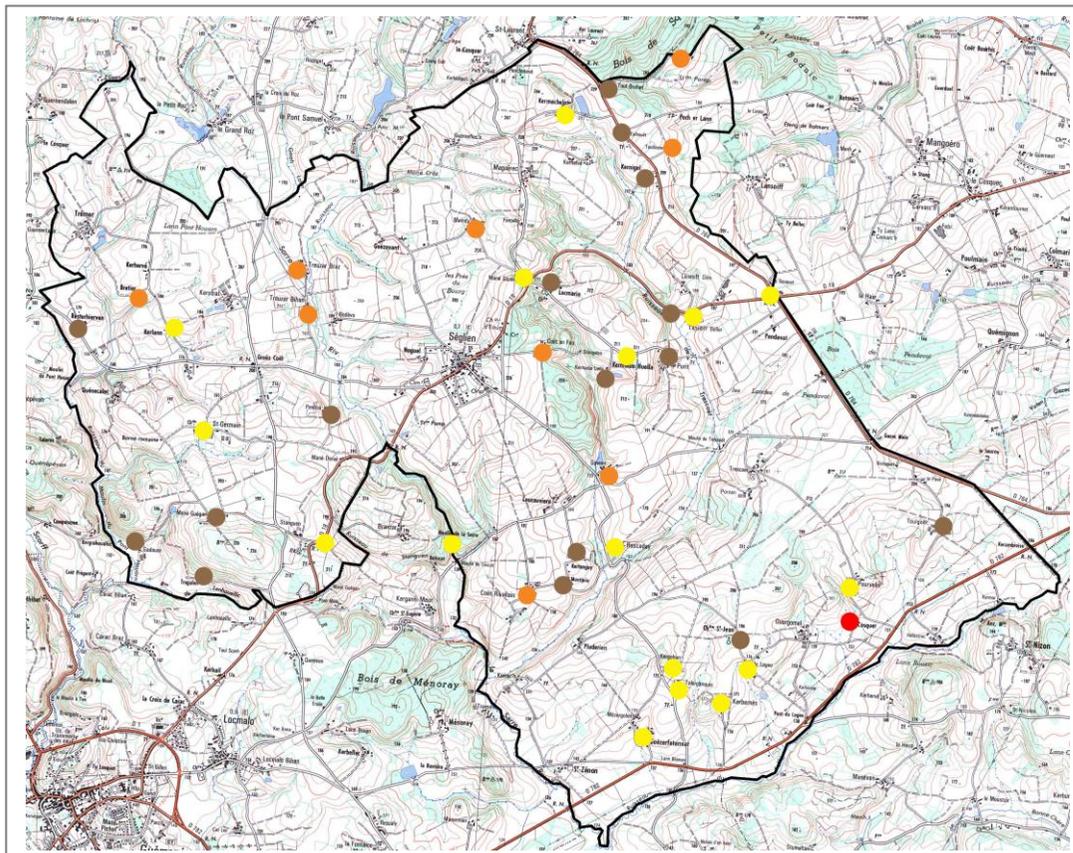


Bilan du CTSL
Critères quantitatifs
- Les villages de Séglien

Classement des villages

44 villages sont retenus dans le cadre du label « Communes du patrimoine rural de Bretagne » sur les 75 que compte la commune soit 58,7 % du territoire. La moyenne de la qualité architecturale est de 2,54/5.

Ces villages retenus sont classés selon leur intérêt architectural :



Nord ↑

Villages remarquables

■ . Le Cosquer

Villages très intéressants

■ . Bretier
 . Coët Rivalain
 . Govran
 . Kerana
 . Toulbrenn
 . Mendy
 . Treuzar Bras
 . Treuzar Bihan
 . Coët an Foa

Villages intéressants

■ . Bobes
 . Goëzerfatanven
 . Lansioff Belair
 . Kerbenes
 . Kergohan
 . Kerliann
 . Kermachelot
 . Kermadio Huella
 . Le Logéo
 . Maloré
 . Mane Gazec
 . Pourvelin
 . Roscaday
 . Talerganquis
 . Saint Germain
 . Moulin de la Sarre

Villages de moindre intérêt

■ . Gadour
 . Kermadio
 . Izella
 . Kerniguel
 . Kerrac'h
 . Kerstrat
 . Kertanguy
 . Locmaria
 . Mané Guégan
 . Montjoie
 . Penbos
 . Purit
 . Resterhierven
 . Saint Jean
 . Sylvestre
 . Talhouët
 . Toul Brohet
 . Toulgoët
 . Troganell

Villages non retenus

. Bistoquet
 . Bodévo
 . Goëz Coët
 . Goëzevant
 . Guergomel
 . Guerneflec'h
 . Hellestrec
 . Kerhalvé
 . kerhervé
 . Kerlouise
 . Kermor
 . Lansioff Glev
 . Le Pavé
 . Loucouviren
 . Magoérec
 . Mané Dervé
 . Mézargolen
 . Moulin de Tescat
 . Noguel
 . Penclenévé
 . Pendavat
 . Penn an Taillou
 . Pluderien
 . Porh ar Lann
 . Porzan
 . Quénecalec
 . Saint-Zénon
 . Stagalén
 . Stanguen
 . Tremer
 . Trescoët

Villages Remarquables

- Le Cosquer

Le Cosquer

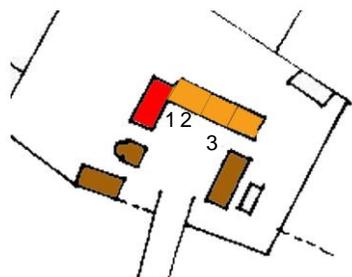
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



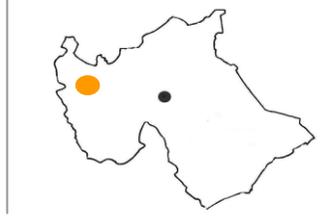
3

Villages Très intéressants

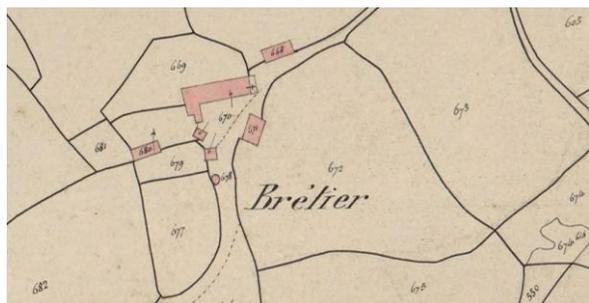
- Bretier
- Coët an Fao
- Coët Rivalain
- Govran
- Kerana
- Mendy
- Toulbren
- Treuzar Bihan
- Treuzar Bras

Bretier

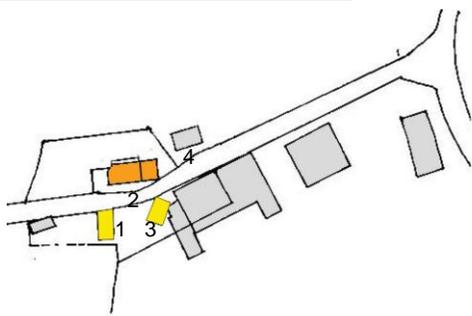
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



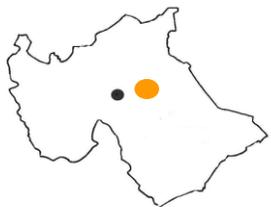
3



4

Coët an Fao

Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



3

Coët Rivalain

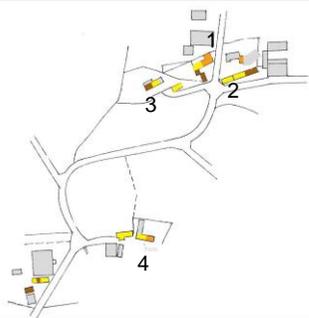
Localisation



Cadastre de 1835



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



2



3



4

Govran

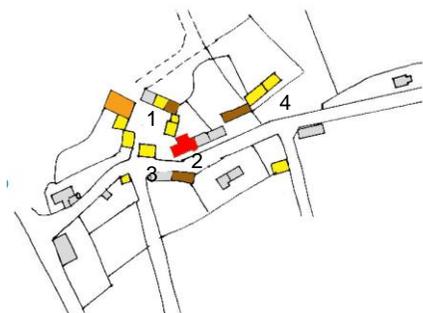
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



● Remarquable

● Très intéressant

● Intéressant

● Moindre intérêt

● Non retenu

● Autre
bâtiment non
inclu



1



2



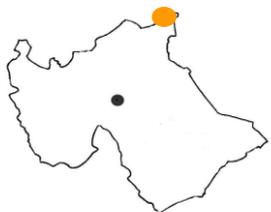
3



4

Kerana

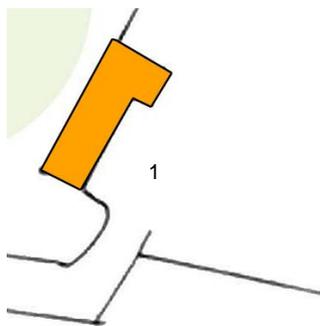
Localisation



Cadastre de 1835

Pas présent sur
le cadastre de
1836

Intérêt architectural



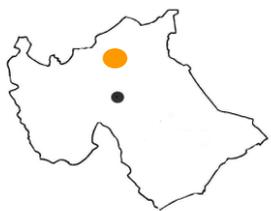
- | | |
|--------------------|----------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Autre bâtiment non inclu |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |



1

Mendy

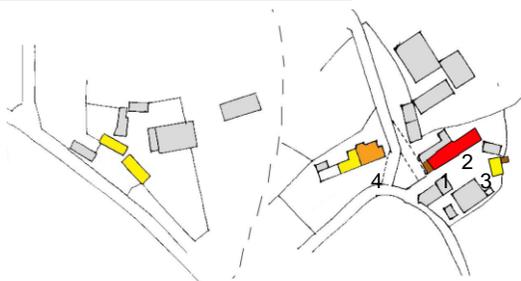
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



3



4

Toulbren

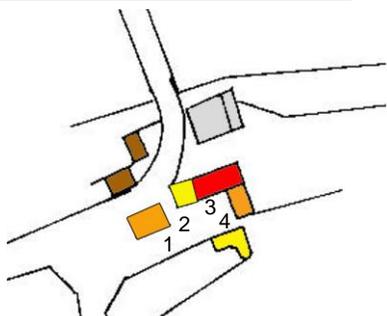
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



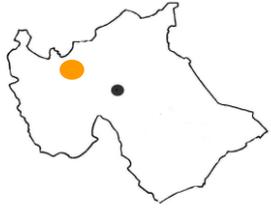
3



4

Treuzar Bihan

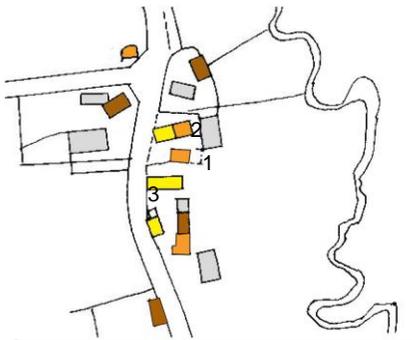
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



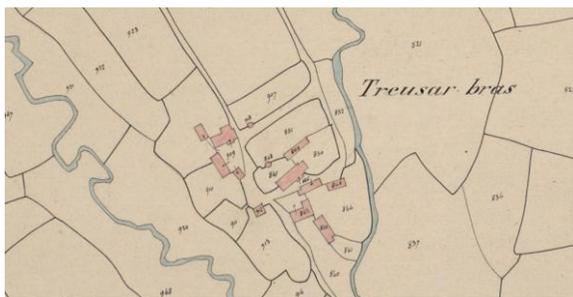
3

Treuzar Bras

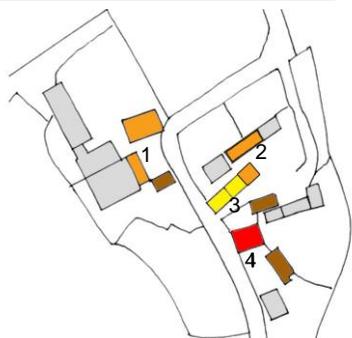
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



3



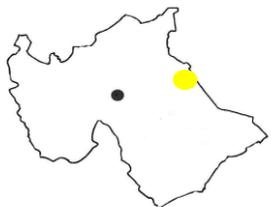
4

Villages Intéressants

- Bobes
- Goëzerfatanven
- Kerbenes
- Kergohan
- Kerlann
- Kermachelot
- Kermadio Huella
- Lansoiff Belair
- Le Logéo
- Maloré
- Mané Gazec
- Moulin de la Sarre
- Pourvelin
- Roscaday
- Saint Germain
- Talerganquis

Bobes

Localisation



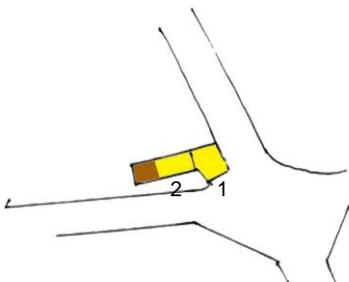
Cadastre de 1836

Pas présent
sur le
cadastre de
1836



1

Intérêt architectural

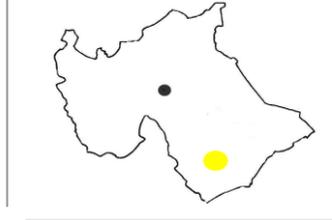


2

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

Goëzerfatanven

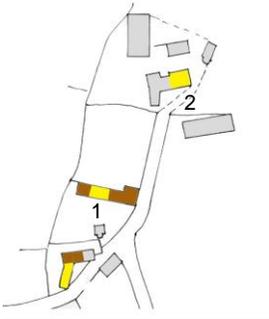
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



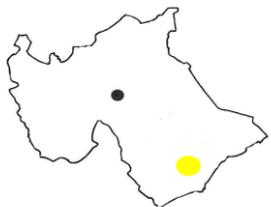
1



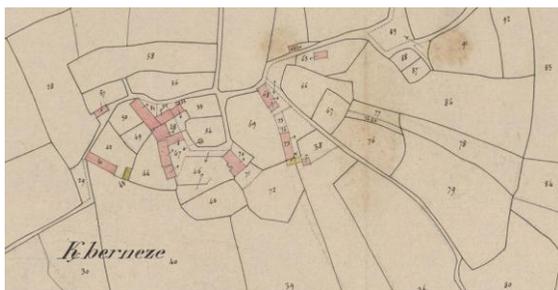
2

Kerbenes

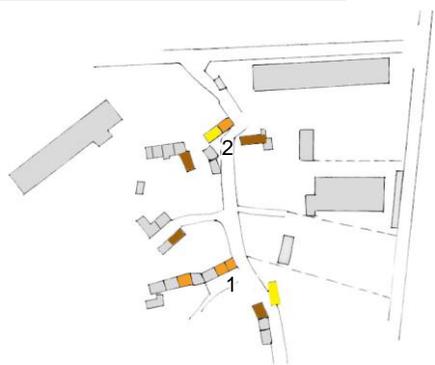
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



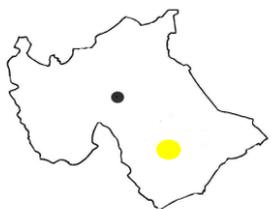
1



2

Kergohan

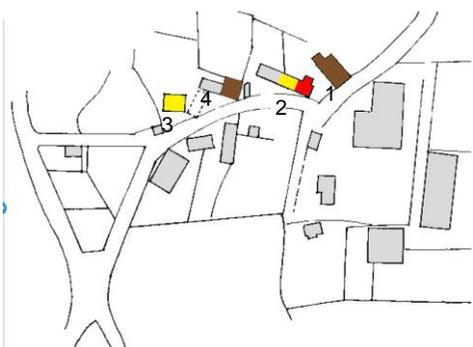
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



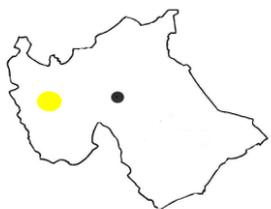
3



4

Kerlann

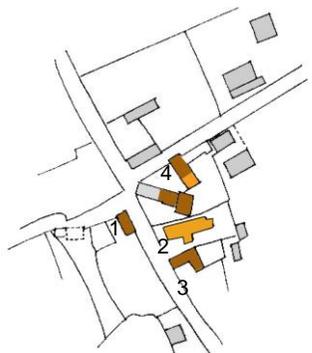
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



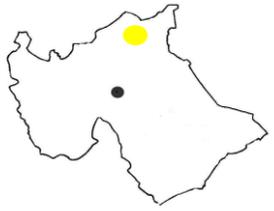
3



4

Kermachelot

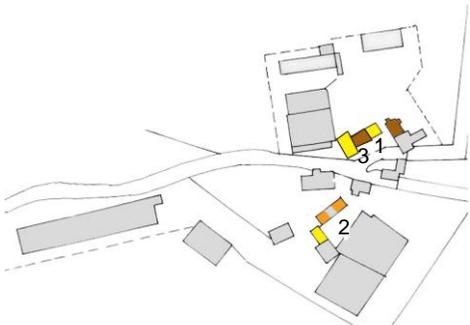
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



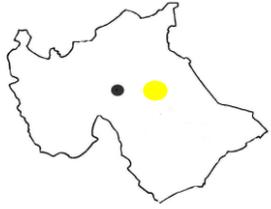
2



3

Kermadio Huella

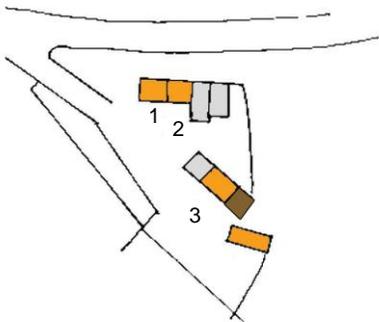
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Non retenu
- Très intéressant
- Autre bâtiment non inclu
- Intéressant
- Moindre intérêt



1



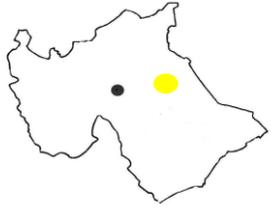
2



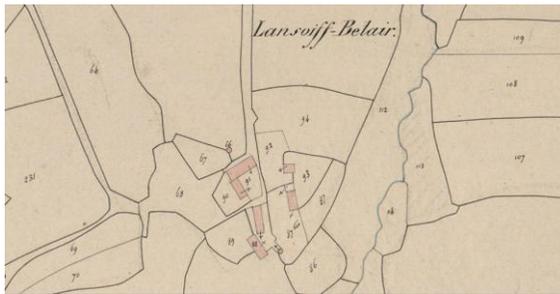
3

Lansoiff Belair

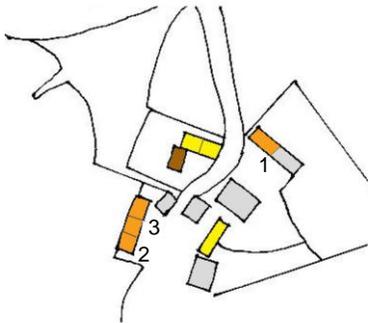
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Non retenu
- Très intéressant
- Autre bâtiment non inclu
- Intéressant
- Moindre intérêt



1



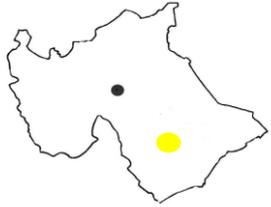
2



3

Le Logéo

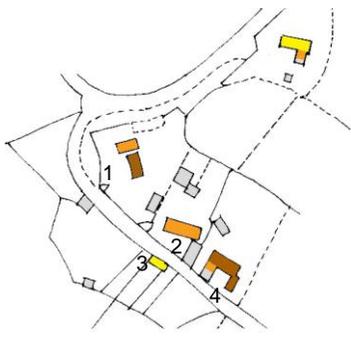
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



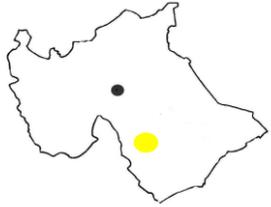
3



4

Maloré

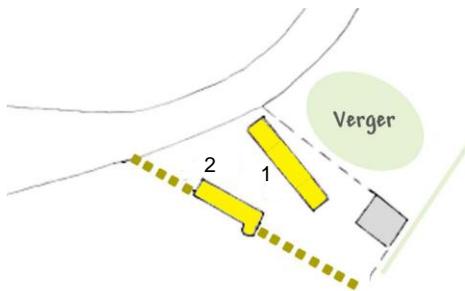
Localisation



Cadastre de 1836

Pas présent
sur le
cadastre de
1836

Intérêt architectural



● Remarquable

● Très intéressant

● Intéressant

● Moindre intérêt

● Non retenu

● Autre
bâtiment non
inclu



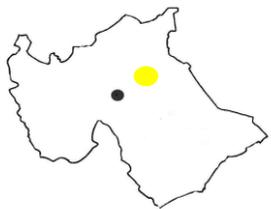
1



2

Mané Gazec

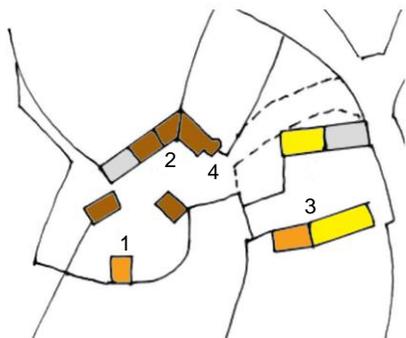
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



3



4

Moulin de la Sarre

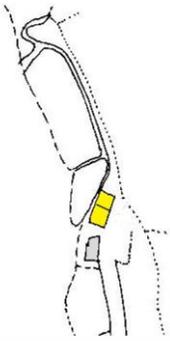
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural

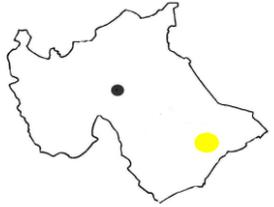


- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

Pas vu

Pourvelin

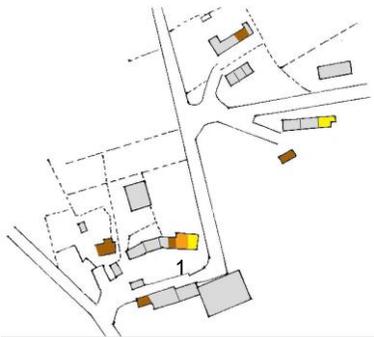
Localisation



Cadastre de 1836

Pas présent
sur le
cadastre de
1836

Intérêt architectural



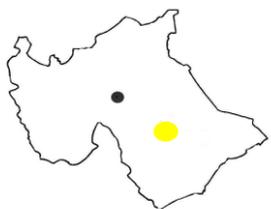
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1

Roscaday

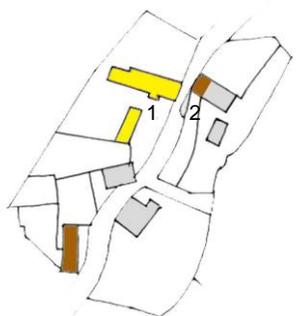
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

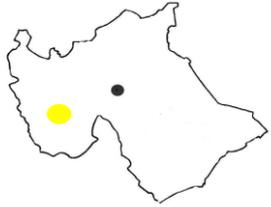


1



2

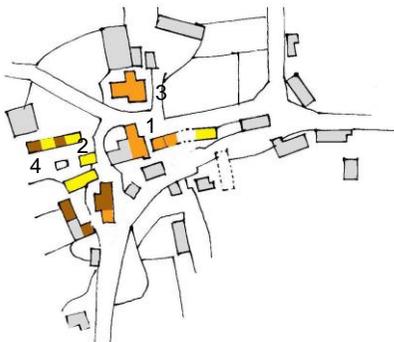
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

Saint Germain



1



2



3



4

Talerganquis

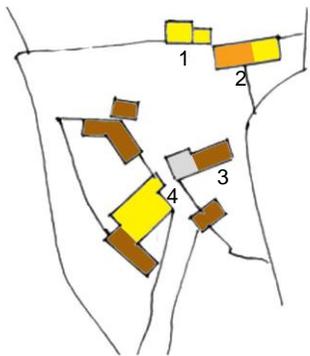
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



3



4

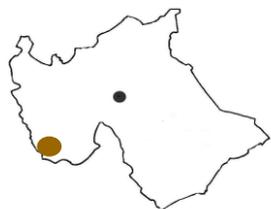


Village de moindre intérêt

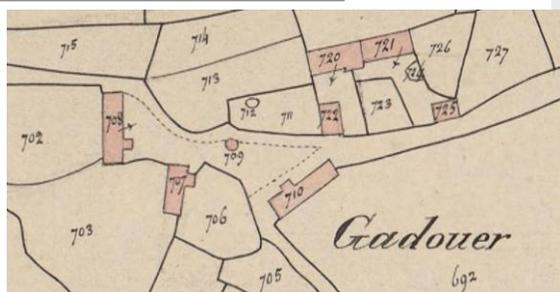
- Gadouar
- Kermadio Yzella
- Kerniguel
- Kerrac'h
- Kerstrat
- Kertanguy
- Locmaria
- Mané Guégan
- Montjoie
- Pembos
- Purit
- Resterhierven
- Saint Jean
- Sylvestre
- Talhouët
- Toul Brohet
- Toulgoët
- Trogalen

Gadouar

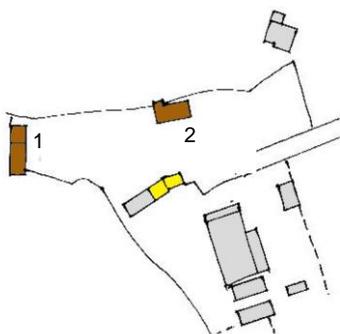
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



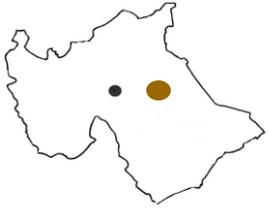
1



2

Kermadio Yzella

Localisation



Cadastre de 1836

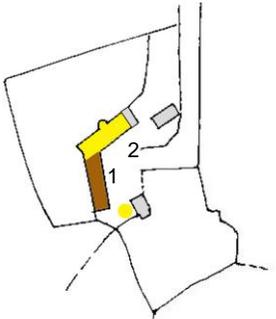


1



2

Intérêt architectural

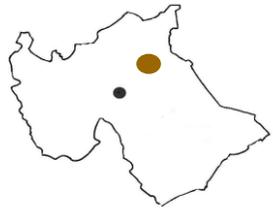


3

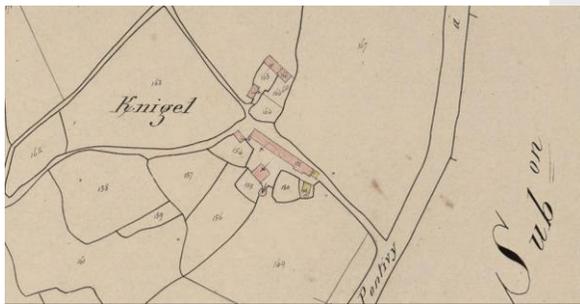
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

Kerniguel

Localisation



Cadastre de 1836

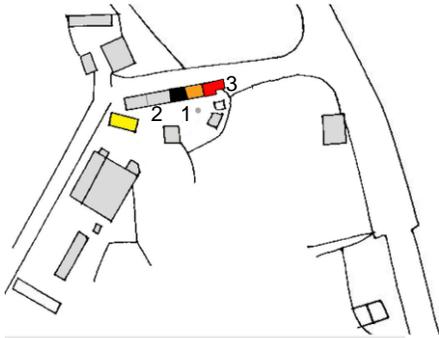


1



2

Intérêt architectural



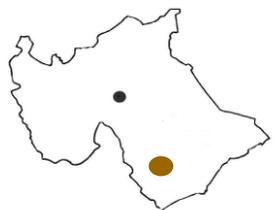
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



3

Kerrac'h

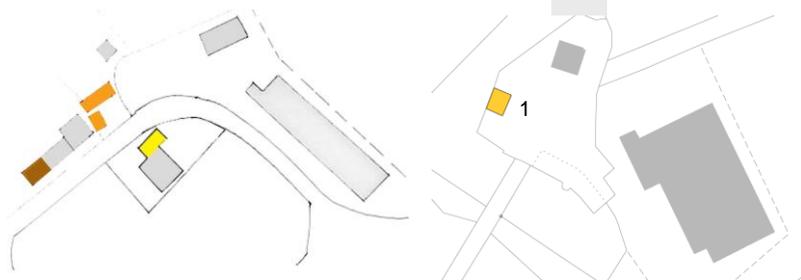
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



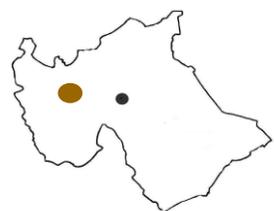
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1

Kerstrad

Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



3



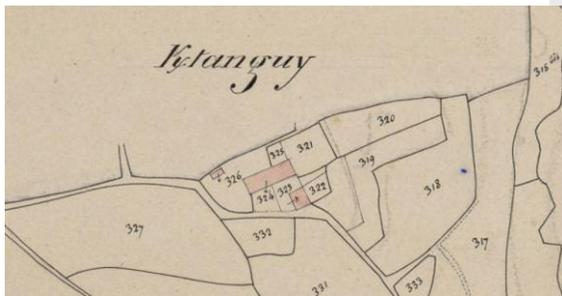
4

Kertanguy

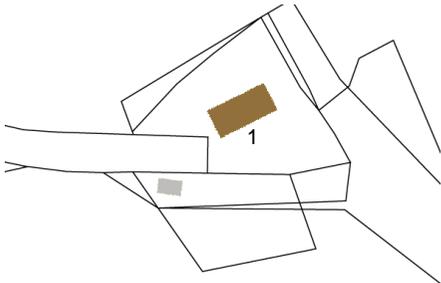
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



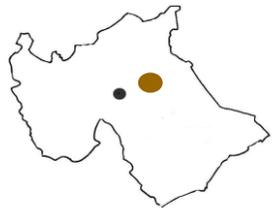
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1

Locmaria

Localisation



Cadastre de 1836



1



2

Intérêt architectural



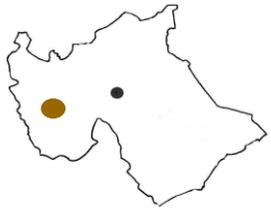
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



3

Mané Guégan

Localisation

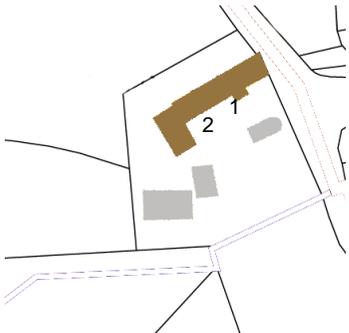


Cadastre de 1836



1

Intérêt architectural

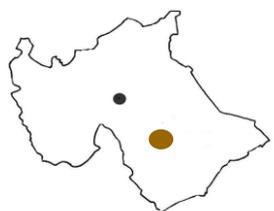


2

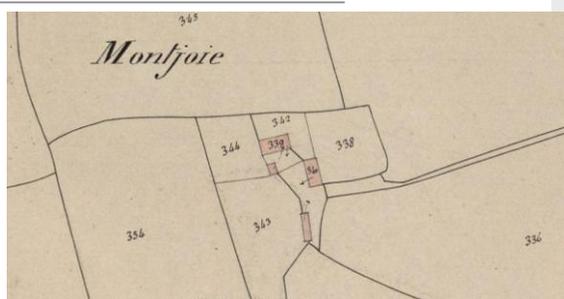
- Remarquable
- Non retenu
- Très intéressant
- Autre bâtiment non inclu
- Intéressant
- Moindre intérêt

Montjoie

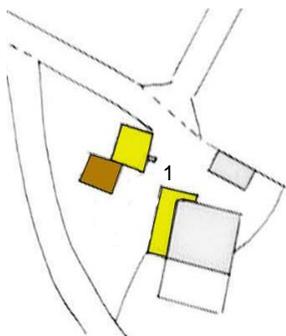
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



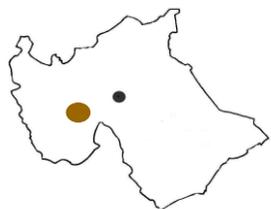
- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1

Pembos

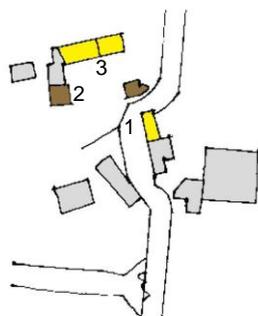
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



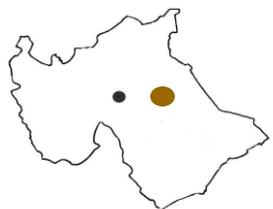
2



3

Purit

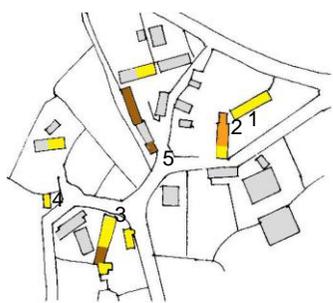
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



3

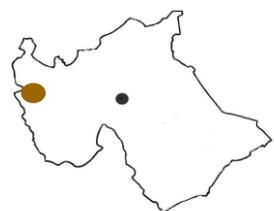


4



5

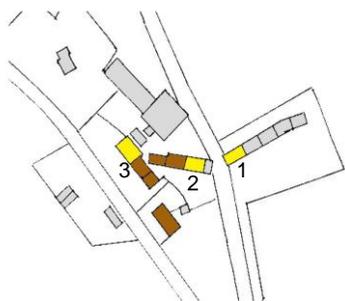
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

Resterhierven



1



2



3

Saint Jean

Localisation

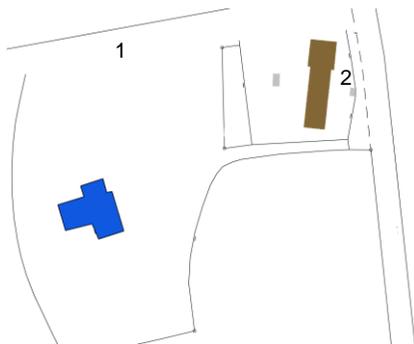


Cadastre de 1836



1

Intérêt architectural

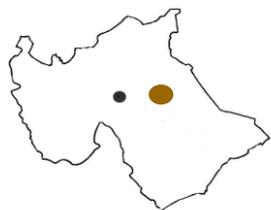


2

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

Sylvestre

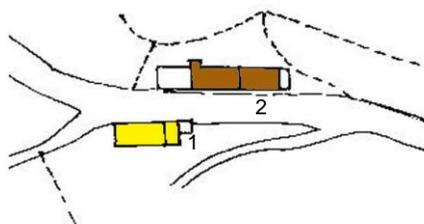
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



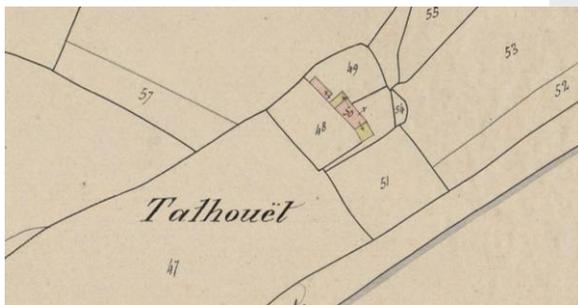
2

Talhouët

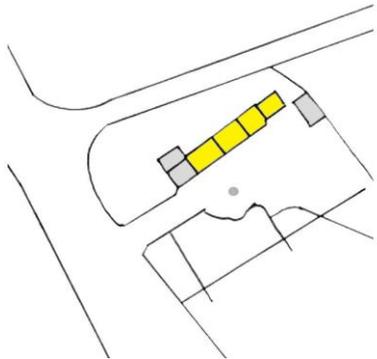
Localisation



Cadastre de 1836



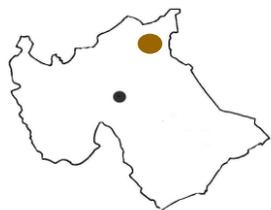
Intérêt architectural



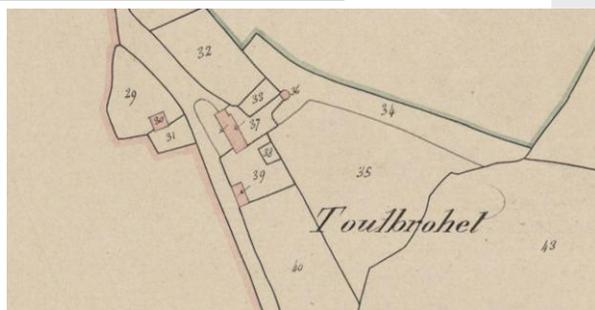
- | | |
|--------------------|----------------------------|
| ● Remarquable | ● Non retenu |
| ● Très intéressant | ● Autre bâtiment non inclu |
| ● Intéressant | |
| ● Moindre intérêt | |

Pas de photos

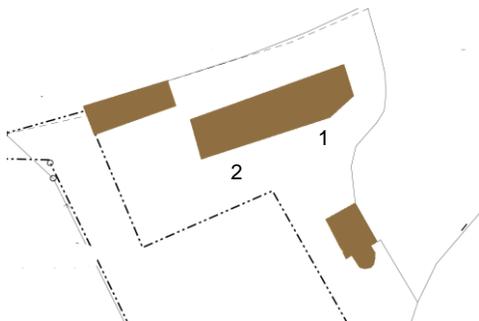
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt

- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

Toul Brohet



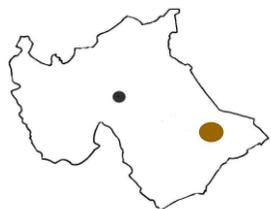
1



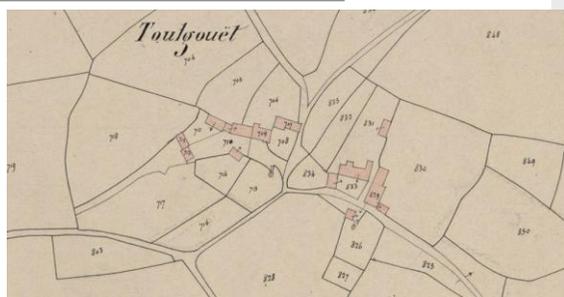
2

Toulgoët

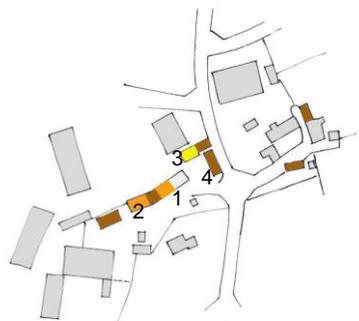
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural



- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu



1



2



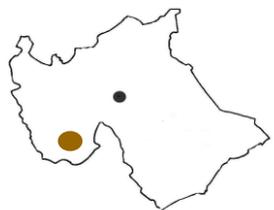
3



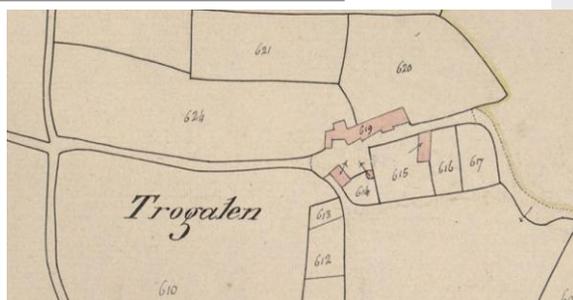
4

Trogalen

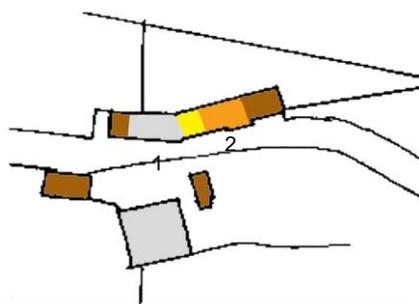
Localisation



Cadastre de 1836



Intérêt architectural

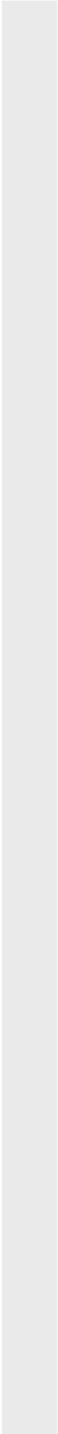


1



2

- Remarquable
- Non retenu
- Très intéressant
- Autre bâtiment non inclu
- Intéressant
- Moindre intérêt



Bilan du Comité Technique et Scientifique du Label Critères qualitatifs

Critères qualitatifs

CRITERES	Notes
Homogénéité de l'architecture	6/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,...)	5/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	6/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	6/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	6/10
Une ambiance	6/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	4/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements...	2/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur, participation à la vie de l'association...	17/30
TOTAL	59/100

La note globale

Note globale des critères :

- La qualité du patrimoine du bourg : 61/100
 - La qualité du patrimoine des villages : 58,7/100
 - Les critères qualitatifs : 59/100
- Total : 178,7/300**

Soit 59,6/100.

Remarques du Comité technique et scientifique du label

L'état du bâti



Pourvelin

Dans le bourg : La qualité architecturale de l'habitat du bourg est variable. Cependant quelques détails architecturaux très intéressants sont à conserver (linteaux, appareillages,...). Le futur aménagement du bourg devra être une étape importante pour l'embellir.

Dans les villages : L'habitat en campagne est d'une grande richesse architecturale (maison avec escalier extérieur, grange avec la toiture arrondie, ...). Des travaux de restauration ont été constatés depuis la labellisation.

Les outils de sauvegarde du patrimoine bâti

Compte tenu de la présence de nombreux bâtiments anciens, vacant ou non, en mauvais état, il existe encore un potentiel de restauration. D'où l'urgence de se donner les moyens de maîtriser les futurs projets en insistant pour qu'ils respectent le caractère du bâti local.

Il est important de sensibiliser la population aux démarches administratives en matière d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de construire) et aux aides du réseau des CPRB par le biais du bulletin municipal, la presse ou des réunions publiques.

Il est important d'imposer un contrôle rigoureux sur les travaux de restaurations à venir (respecter les proportions des ouvertures toujours plus hautes que larges, éviter le percement de grandes baies, les vérandas sur la façade principale, les appuis de fenêtres saillants en béton mouluré, les arêtes en plastique dans les angles des enduits, les enduits et joints à base de ciment et peints de couleur vive, les menuiseries PVC, les coffres de volants roulants ...).

La commune, labellisée « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne », devrait intégrer à son document d'urbanisme le cahier de recommandations architecturales du label. De plus, le recours à un architecte conseil est obligatoire avant toute réalisation de projets.

La mise en valeur du patrimoine

La commune a fait des efforts concernant la mise en valeur du patrimoine par la mise en place de deux circuits d'interprétation du patrimoine.

Le développement touristique de la commune est à maintenir et à renforcer, notamment par des outils du réseau des CPRB (le bourg-jardin, aire de camping-car,...), mais aussi pour l'accueil (commerce, hébergement).



Purit



Panneau de départ des circuits

Bilan du Comité technique et scientifique du label

Exemples de ce qui est à éviter

Un bâtiment en pierre ne présente aucun intérêt architectural quand la façade a été modifiée par :

- Des ouvertures disproportionnées ; des velux non encastrés ;
- L'utilisation de matériaux à proscrire (ciment, pvc, etc.)
- Les clôtures maçonnées en agglo et portail en PVC blanc.
- Une façade cimentée et/ou peinte.



Elargissement des ouvertures, linteau inadéquate, appui en ciment



Eviter les portails pleins en pvc ou de couleur blanche



Proscrire le percement de baie vitrée



Proscrire les vérandas ou sas sur la façade principale



Eviter les menuiseries à un seul carreau et en pvc

Voir le cahier de prescriptions architecturales

Exemples de bonne restauration:

- La façade n'a pas été modifiée ainsi que la pente de toit ;
- Utilisation des matériaux traditionnels (joints pleins à la chaux, menuiseries en bois peints en couleur (éviter le blanc).
- Pour enclore une parcelle il faut rester simple et discret (une haie avec des essences locales, une barrière en bois,...).
- un aménagement simple des rues.



Menuiseries en bois peint

Annexes

CRITERES DE CLASSIFICATION SELON L'INTERET ARCHITECTURAL

ETUDE PAR BATIMENT

Bâtiment retenu par l'association :

-  **Exceptionnel** - ANTERIEUR A LA REVOLUTION
Note 5/5
 - Unique ou rare
 - Richesse et volonté esthétique dans le décor et l'ornementation
 - Dans un état intact
-  **Remarquable** - ANTERIEUR A LA REVOLUTION
Note 4/5
 - Ayant conservé son authenticité d'origine
 - Proportion et mise en œuvre de grande qualité
-  **Très intéressant** - ANTERIEUR A LA REVOLUTION MAIS PLUS OU MOINS INTACT
Note 3,5/5
 - Possédant un détail remarquable
 - Pouvant être remarquable si restauré
-  **Intéressant** - REMARQUABLE TRANSFORME MAIS LISIBILITE CONSERVEE
Note 3/5
 - Bâtiment du 19ème au début 20ème non transformé
 - Respect des matériaux et proportions
-  **Moindre intérêt architectural**
Note 2,5/5
 - Bâtiment du 19ème au début 20ème relativement intact
 - Qualité correcte
 - Pouvant être intéressant si restauré et mis en valeur

Bâtiment non retenu par l'association :

- 2/5 Architecture d'accompagnement de qualité médiocre (trop modifié)
- 1/5 Pavillon et bâtiment neuf
- 0/5 Élément défavorable

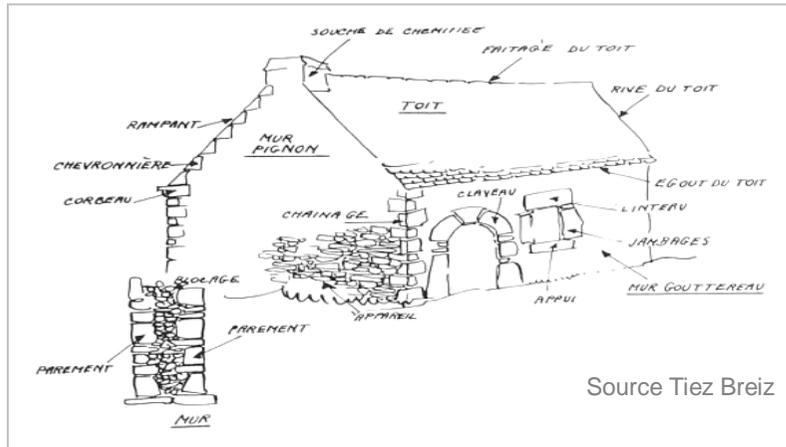
Chaque bâtiment d'un village fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non

Ensuite la moyenne de l'intérêt de tous les bâtiments est calculée pour déterminer si le village est retenu ou non (retenu à partir d'une moyenne de 2,5/5).

La commune est labellisée si au moins 50% de villages sont retenus.

Les prescriptions architecturales

Les travaux de restauration, d'aménagement ou d'agrandissement de bâtiments anciens doivent conserver le caractère architectural d'origine ou contribuer à le retrouver.



Un peu de vocabulaire

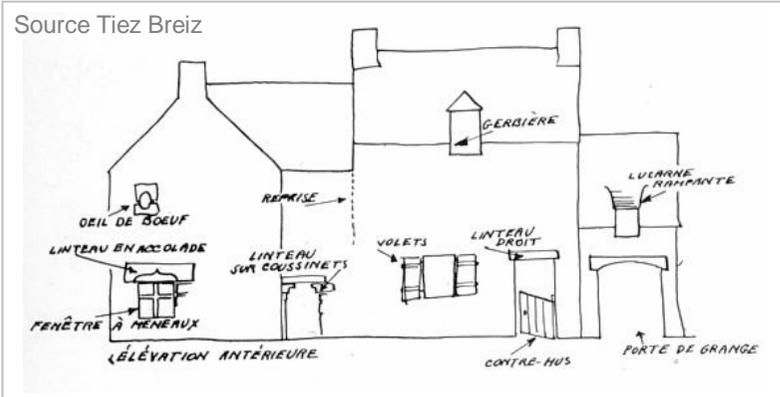
Réhabiliter : Travaux d'amélioration ou de mise en conformité des normes en vigueur (électricité, chauffage, etc.)

Restaurer : Rétablissement d'un bâtiment ancien dans son état d'origine ou réparer pour remettre en état.

Rénover : Remettre à neuf.

Conserver : Maintenir dans son état actuel.

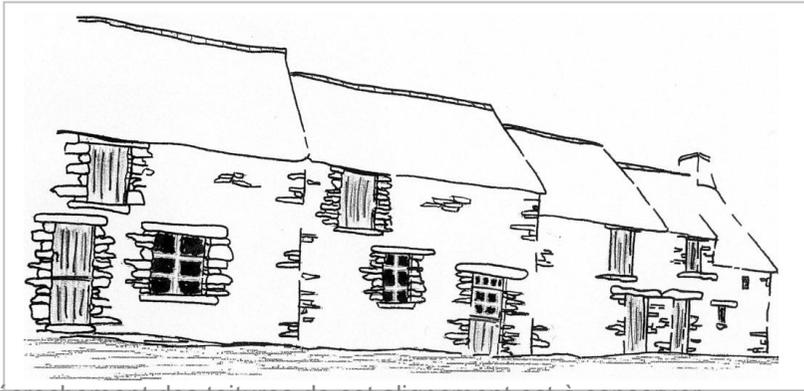
Avant d'engager les travaux



Avant d'entreprendre les travaux, il vaut mieux réfléchir à un plan d'ensemble en conservant les éléments constitutifs de la maison (matériaux, menuiserie, volume, proportion,...). Pour ceci, il est nécessaire d'observer la maison, et de repérer d'autres maisons de la même époque, en état d'origine pour servir de « modèle » mais aussi d'analyser les besoins et les faire « cadrer » avec cette maison à restaurer.

Pour cette réflexion des organismes existent pour vous accompagner : CAUE, Tiez Breiz, Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, les architectes conseillers des Conseils Généraux.

Quelques conseils généraux



Le décrochement des toitures de cet alignement est à conserver.

LA TOITURE

Conserver la volumétrie et la pente d'origine ainsi que les matériaux traditionnels (une exception concerne les mesures provisoires et urgentes de sauvegarde réalisées par des bâches ou des tôles).

Dans le cas d'un alignement de bâtiments avec des hauteurs de toiture différentes, lors de travaux il faut garder ce décrochement et non aligner les faîtages.

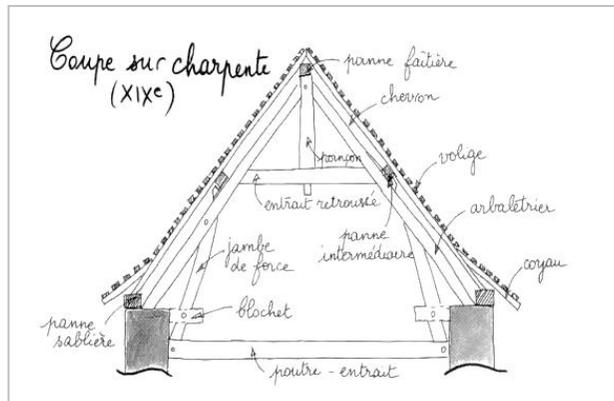
Les coyaux sont à conserver s'ils existent sur le bâtiment (pièce de bois rapportée en pied de chevron) car ils amènent un changement de pente à la partie basse du toit, servant à briser la force de l'eau de pluie.

Les ardoises seront choisies en fonction des traditions locales pour les bâtiments de même époque (dimension, couleur, modalité de pose).

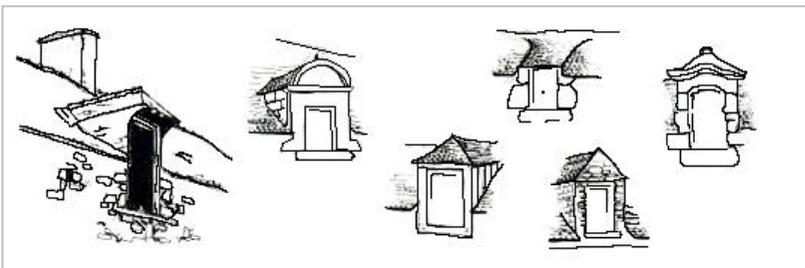
Privilégier le faîtage en tuiles sans emboîtement et liée avec un mortier de chaux naturelle. Si un lignolet existe, conserver-le ainsi que les épis de faîtage.

Conserver les lucarnes anciennes. S'il est nécessaire d'en créer, les réaliser à l'identique en se référant à celles du lieu et en tenant compte de l'équilibre de la façade. Compléter au besoin l'éclairage naturel par des châssis de toit plus hauts que larges, posés encastrés et de préférence sur le versant opposé à celui portant les lucarnes.

Les souches de cheminées : si elles sont en bon état, conserver et consolider les avec un mortier bâtard et garder les couronnements en matériaux locaux d'origine. S'il faut les enduire, choisir un mortier de la couleur de la façade.



Vocabulaire du toit



En Bretagne, les lucarnes se présentent sous différentes formes. Regarder celles des maisons anciennes qui vous entourent.

Différentes
maçonneries,
différents
jointoiements

Un
appareillage
en moellons
dont le
jointoiement
est
préférable



Un appareillage serré
nécessitant un léger
jointoiement



Un appareillage très
serré ne nécessitant
pas de jointoiement

Jointes ou
enduits à la
chaux
naturelle



Bâtiment
en terre

Les façades

Les matériaux de construction sont variés en Bretagne ce qui implique un savoir faire particulier pour la mise œuvre. Si une reprise de mur est nécessaire, utiliser le même matériau, dans les mêmes dimensions et avec des joints de même épaisseur que ceux d'origine.

RAVALEMENT : ENDUIT OU JOINT

Respecter la mise en oeuvre initiale en évitant de rendre apparente une maçonnerie prévue pour être enduite.

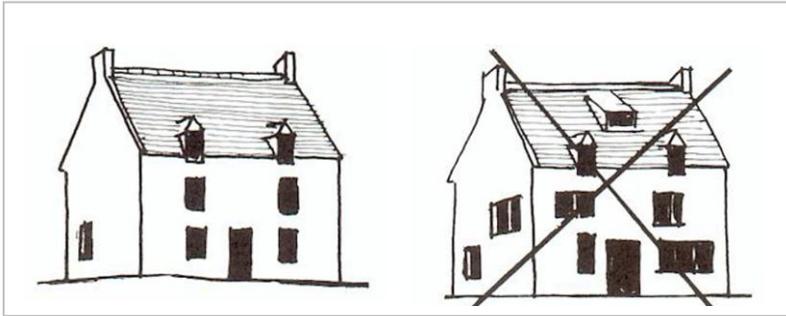
Les maçonneries à enduire : Les façades conçues pour être enduites présentent des encadrements de baies et des chaînages d'angle en saillie par rapport au nu de la maçonnerie. Eviter les surépaisseurs par rapport aux encadrements et chaînages. Préférer la finition talochée. Eviter la finition grattée provoquant une usure artificielle qui favorise l'accrochage des mousses et des salissures.

Les maçonneries à jointoyer : réaliser des joints pleins, au nu de la pierre (les joints creux favorisant les entrées d'eau dans les murs). Finition broyée/lissée.

Préparation de la maçonnerie: éviter le sablage et le lavage à haute pression, dangereux pour les pierres tendres, moulurées et pour les mortiers anciens. Préférer un brossage manuel à l'eau (sans pression) ou un sablage très léger n'attaquant pas la pierre. Ne jamais retailler la pierre.

Composition du mortier : n'utiliser que de la chaux naturelle (aérienne et hydraulique) et des sables de carrières ou similaires modernes. La couleur doit se rapprocher des mortiers d'origine. Le ciment est à proscrire.

Sur une maçonnerie en terre, les enduits au ciment qui présentent peu d'adhérence, sont aussi à proscrire totalement. Seuls les enduits à base de chaux aérienne, réalisés sans grillage et sans souci de trop grande rectitude sont adaptés au bâti de terre.



Préférer : Une façade ordonnée (respect de la symétrie, proportion)

Eviter : une multitude d'ouvertures aux proportions anarchiques



Une bonne restauration pour ce bâtiment du XVIIIème siècle : la façade n'a pas été modifiée. Les ouvertures ont gardé leur proportion.

LES OUVERTURES

Les ouvertures anciennes sont des rectangles en hauteur.

Si de nouvelles ouvertures sont indispensables, elles devront présenter des caractéristiques semblables à celles des ouvertures d'origine en respectant : les proportions et les dimensions (plus haute que large); la composition des façades ; les matériaux et leur finition (le béton, l'enduit ciment gris, les parements éclatés, les appuis saillants en ciment sont à proscrire).

Eviter de transformer la façade principale en accueillant de nouvelles ouvertures qui dénatureront la maison. Préférer leur création en pignon ou à l'arrière de la maison.

Sur les bâtiments en terre, les encadrements seront réalisés en bois par des « carrées » utilisées localement. Les reprises de murs seront effectuées avec une terre argileuse mélangée à de la balle d'avoine, de la paille courte, un peu de chaux, selon la technique observée sur les bâtiments existants. Eventuellement des rebouchages importants peuvent être réalisés par des briques enduites.

Les détails architecturaux comme les grilles sont à conserver.

Menuiserie ancienne : porte pleine en assemblage de planches



Menuiserie de couleur bleu clair avec une porte d'un seul battant. Menuiserie pleine de la gerbière Barreau à la fenêtre



Maison avec une façade en symétrie.

LES MENUISERIES

Les menuiseries anciennes :

Si les fenêtres, les portes et les contrevents sont trop vétustes pour être réparés, les menuiseries seront remplacées à l'identique, en bois, de préférence en essence du pays, en conservant la même disposition de vitrage qu'à l'origine sur l'ensemble du bâtiment (les matériaux plastiques, PVC ou aluminium sont à proscrire, ils sont prévus pour l'habitat neuf).

S'efforcer de garder une menuiserie différenciée pour la porte d'entrée (selon le modèle local).

Les contrevents et volets :

Les coffres de volets roulants extérieurs sont à proscrire. En absence de contrevents, préférer des volets intérieurs. Si des contrevents existaient, choisir un type local et en fonction de l'habitat (pas de standard, pas de Z, etc.).

La couleur :

Pour une maison ancienne, la peinture à l'huile est à préférer au vernis car elle nourrit et protège le bois.

Eviter le blanc pur, le vernis, les couleurs trop vives et préférer les couleurs traditionnelles utilisées dans le pays : vert, bleu, gris-vert, rouge lie de vin... Une astuce : observer la couleur des mousses sur les pierres de la maçonnerie, elle vous donnera une idée pour choisir la couleur des menuiseries.

ADRESSES UTILES

CAUE (CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT)

5 rue du Commandant Charcot

56 000 VANNES

Tél. 02 97 54 17 35

Fax. 02 97 47 89 52

Mail. Caue56@wanadoo.fr

SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Petit Hôtel Limur 31 rue Thiers

56 000 VANNES

Tél. 02 97 47 18 15

Fax. 02 97 47 34 68

TIEZ BREIZ Maisons paysannes de Bretagne

10 rue du Général Nicolet

35 200 RENNES

Tél. 02 99 53 53 03

Fax. 02 99 32 19 39

Mail : tiez-breiz@tiscali.fr

Site : www.tiez-breiz.org

FONDATION DU PATRIMOINE

7, Blvd Solférino BP 90714

35 007 Rennes Cedex

Tél. 02 99 030 62 30

Fax. 02 99 31 40 45

Mail. Delegation-bretagne@fondation-patrimoine.com

Adresses utiles et Remerciements

REMERCIEMENTS

A l'équipe municipale pour leur aide précieuse.

Aux habitants de la commune pour leur accueil.

Table des matières

Le label	1
Le label	1
La réévaluation du label	2
La commune de Séglie	3
Localisation	4
Caractéristiques	5
Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager	6
Les actions de sauvegarde	7
Les travaux de restaurations aidés par le biais des CPRB	8
Les actions de développement touristique	9
Bilan du CTSL, Les critères quantitatifs- Le bourg	10
Intérêt architectural du bâti	11
Aperçu du bâti	12

Bilan du CTSL, Les critères quantitatifs- Les villages	14
Classement des villages	15
Villages remarquables	16
- <i>Le Cosquer</i>	17
Villages très intéressants	18
- <i>Bretier</i>	19
- <i>Coët an Fao</i>	20
- <i>Coët Rivalain</i>	21
- <i>Govran</i>	22
- <i>Kerana</i>	23
- <i>Toulbren</i>	24
- <i>Mendy</i>	25
- <i>Treuzar Bras</i>	26
- <i>Treuzar Bihan</i>	27
Villages intéressants	28
- <i>Bobes</i>	29
- <i>Goëzerfatanven</i>	30
- <i>Lansoiff Belair</i>	31
- <i>Kerbenes</i>	32
- <i>Kergohan</i>	33
- <i>Kerlann</i>	34
- <i>Kermachelot</i>	35
- <i>Kermadio Huella</i>	36
- <i>Le Logéo</i>	37
- <i>Maloré</i>	38
- <i>Mané Gazec</i>	39
- <i>Moulin de la Sarre</i>	40
- <i>Pourvelin</i>	41
- <i>Roscaday</i>	42
- <i>Talerganquis</i>	43
- <i>Saint-Germain</i>	44

Villages de moindre intérêt	45
- <i>Gadouar</i>	46
- <i>Keramdio Yzella</i>	47
- <i>Kerniguel</i>	48
- <i>Kerrac'h</i>	49
- <i>Kerstrat</i>	50
- <i>Kertanguy</i>	51
- <i>Locmaria</i>	52
- <i>Mané Guégan</i>	53
- <i>Montjoie</i>	54
- <i>Pembos</i>	55
- <i>Purit</i>	56
- <i>Resterhierven</i>	57
- <i>Saint Jean</i>	58
- <i>Sylvestre</i>	59
- <i>Talhouët</i>	60
- <i>Toul Brohet</i>	61
- <i>Toulgoët</i>	62
- <i>Troganel</i>	63
Bilan du CTSL, les critères qualitatifs	64
Les critères qualitatifs	65
La note globale	66
Les remarques du CTSL	67
Annexes	69
Critères de classification du label	70
Les prescriptions architecturales	71
Adresses utiles et remerciements	76
Table des matières	77